



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction

Question écrite n° 117733

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur les éléments de comparaison, durant les vingt dernières années, du bilan annuel de construction de logements. En effet, au-delà des polémiques souvent très politiciennes, il apparaît que les gouvernements n'ont pas tous eu le même taux de réussite et de performance dans les niveaux obtenus de construction de logements dans notre pays. Il serait donc utile et intéressant de connaître ces éléments de comparaison, depuis 1990 jusqu'en 2010, du bilan annuel de ces résultats. D'autre part, il pourrait aussi être utile de connaître ce bilan au niveau mensuel durant le premier semestre de l'année 2010. Il lui demande donc de lui communiquer ces éléments statistiques assez rapidement.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117733

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9717

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)